

# Moyens pour la rentrée 2018 : DONNER MOINS à celles et ceux qui ont moins !

La répartition ministérielle des moyens laissait présager une rentrée 2018 marquée par de nouvelles dégradations des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves dans les collèges et lycées. Pour le gouvernement, l'éducation est, comme les autres services publics, d'abord un coût, qui doit s'adapter aux dogmes libéraux. Le Comité Technique Académique de Créteil s'est tenu le 16 janvier dernier, confirmant cette inquiétude en annonçant des chiffres alarmants dans le second degré : le taux d'encadrement (Heure/Elève) académique est le plus bas de ces dernières années, Après les faibles augmentations du mandat Hollande qui ne compensaient pas l'augmentation démographique, la courbe s'inverse brutalement et les taux d'encadrement sont plus bas que sous le mandat Sarkozy. Depuis la rentrée 2012 cette baisse équivaut globalement à la suppression de 654 postes. De plus, beaucoup de communes sont en tension démographiques constantes, les locaux ne sont pas adaptés à l'accueil d'élèves supplémentaires: moins de personnels pour des établissements sous tension !

Les personnels et les élèves de l'académie de Créteil vont devoir affronter une situation difficile dès la rentrée 2018 avec le retour assumé d'une politique d'austérité. Seront principalement touchés les collèges et les lycées en mettant de côté le principe de l'éducation prioritaire : donner plus à ceux qui ont moins. Le meilleur exemple : la diminution drastique des heures complémentaires dites «heures 93» .

**Pour la rentrée 2018, le gouvernement donne moins à celles et ceux qui ont moins !**

## ● 1° degré

La priorité semble donnée au premier degré avec le maintien d'une augmentation des moyens, mais nous craignons que cela soit insuffisant pour permettre la mise en place dans de bonnes conditions du dédoublement des classes de CP et CE1. En effet notre académie, et particulièrement la Seine-Saint-Denis, connaît une sous dotation structurelle : les problèmes de remplacement sont encore très présents et entraînent par exemple une difficulté d'accès aux formations REP+, la précarité est persistante, les classes de très petites sections ne sont pas en nombre suffisant, les seuils ne sont plus respectés. Dans le Val de Marne les dotations sont loin d'être suffisantes pour les CP et CE1 dédoublés : 170 postes alors qu'il en faudrait 250. La solution annoncée: la suppression de décharges des directeur.trice.s d'école, alors même que des CUI les aidant dans leurs fonctions sont supprimés. La politique gouvernementale au-delà de la « communication » n'a pas l'ambition d'offrir aux élèves de notre académie le même service public qu'ailleurs sur le territoire.

## ● Voie Pro

Dans la voie professionnelle est annoncée la suppression de 60 emplois sur l'ensemble de l'académie, au prétexte de la prévision d'une baisse du nombre d'élève à la rentrée prochaine. Pour nous elle n'est absolument pas justifiée alors même que le rectorat se permet toujours de ne pas respecter les horaires réglementaires en baccalauréat professionnel ! La baisse attendue du nombre d'élèves nous apparaît comme un argument bien léger quand on sait que le taux d'encadrement est et sera inférieur à celui de 2011 !



## ● Collèges

Les 91 emplois supplémentaires prévus dans les collèges pour 2018 sont loin de couvrir l'augmentation démographique : il y aura 3519 élèves de plus à la rentrée. Il faudrait créer 158 emplois pour maintenir le taux d'encadrement prévu en 2017. Le département le plus touché est la Seine St Denis. Ceci est emblématique d'une politique du renoncement d'une politique d'éducation prioritaire à la hauteur des enjeux : dans ce département particulièrement touché par les difficultés sociales les 102 ETP manquants en collège se feront cruellement sentir. A l'échelle de l'académie, à la perte d'heures de cours due à la réforme du collège s'ajoute l'augmentation constante des effectifs. L'inclusion forcée des élèves à besoin éducatifs particuliers sans moyens se fait encore une fois sans double-inscription. Les élèves les plus fragiles seront donc particulièrement affecté.e.s : les élèves en difficultés (dans le 93, les dotations ULIS passent de 28 heures à 24 heures) les élèves allophones dont les dispositifs UP2A souffrent d'un manque d'heures et de concertation, les élèves de 6ème SEGPA inclu.e.s systématiquement dans les classes banales surchargées...

## LGT

Dans les lycées généraux et technologiques le déphasage constant des dernières années entre moyens et hausse démographique a fortement dégradé le climat scolaire et les conditions d'apprentissage. En témoignent les mouvements de grève de cette rentrée et les rassemblements devant le rectorat. Pourtant, la réception des DHG laisse présager la suppression de nombreux postes dans les établissements en surchargeant les classes, y compris dans ceux qui faisaient pourtant partis des dispositifs ZEP et dont le public n'a pas changé. Il est clair que pour le gouvernement, le retour des lycées dans les dispositifs d'éducation prioritaire n'est pas à l'ordre du jour, bien au contraire!

## Personnels Non-enseignant

Pour une augmentation prévue de 4 370 élèves aucun poste de personnel CPE, d'infirmier·e, assistant·e social·e n'est prévu !

Au niveau de la vie scolaire, cette non dotation ne permettra pas de répondre aux difficultés des nombreux établissements de notre académie en manque de CPE. Il y a aura donc encore moins de personnels dans nos établissements pour encadrer les élèves.

En ce qui concerne le service social cela va se concrétiser par des redéploiements et de multiples affectations sur plusieurs établissements. Cette dégradation de la prise en charge des élèves confirme le déni de l'éducation prioritaire dans le second degré par le gouvernement, alors même que certain.es AS sont encore en poste sur plusieurs établissements REP.

## Administratif.ve

Nationalement une suppression de 200 postes est prévue alors que les services ont déjà du mal à fonctionner. Dans notre académie ce choix brutal de restrictions des moyens a pour conséquence qu'il n'y aura aucune création de postes ! Cela ne va pas améliorer les conditions de travail dans les services administratifs des établissements, des DSDEN et du rectorat déjà largement sous pression et qui connaissent une charge de travail accrue avec la mise en place chaotique du PPCR.

## Réformes Parcours Sup et lycée

Le gouvernement a fait le choix politique plus ou moins assumé d'organiser une sélection à l'entrée de l'université et ainsi de rajouter des barrières aux élèves les plus fragile pour l'accès à l'enseignement supérieur. La réforme du lycée dessine la mise en place d'un processus de sélection dès le début du lycée ainsi que la suppression du baccalauréat comme premier grade universitaire. Les créations de 5 BTS (dont deux en apprentissage, voie d'accès plus discriminante que le scolaire) sur l'académie ne sont pas suffisantes pour répondre aux difficultés d'accès des élèves notamment issu.e.s de la voie professionnelle aux poursuites d'étude. La CGT Educ'action défend la nécessité de permettre l'émancipation de l'ensemble de la jeunesse par l'accès aux poursuites d'étude de leur choix.



## Face à ces attaques la mobilisation est nécessaire !

Une interfédérale constituée d'organisations lycéennes, étudiantes et enseignantes du secondaire et du supérieur appellent les lycéen·nes, les étudiant·es, les personnels des universités et des lycées à se mobiliser le jeudi 1er février 2018.

**EMPARONS-NOUS DE CETTE PREMIÈRE DATE POUR ORGANISER LA MOBILISATION !**

**Du plan étudiant à la plateforme Parcoursup : l'instauration de la sélection !**

**Le 1er février, agissons pour**

**UNE UNIVERSITÉ OUVERTE !**

**14h - Place Jussieu - Paris**